

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Dossier suivi par :  
Michèle Charpentier  
Tél. : 05.57.95.03.89  
06 73 64 22 91  
Mél : [medias-aquitaine@insee.fr](mailto:medias-aquitaine@insee.fr)

Bordeaux, le 14 septembre 2015

**En Aquitaine, forte mobilité professionnelle dans  
les métiers du tertiaire et du BTP**

En Aquitaine, 1,1 million de salariés ont un emploi en octobre 2011 et en octobre 2012. En un an, plus de **17 % d'entre eux ont changé de famille professionnelle** (fap), soit près de 186 000 personnes. Une famille professionnelle regroupe des professions faisant appel à des compétences communes.

**Les flux entre familles professionnelles se structurent autour de deux sphères** : les métiers qualifiés du tertiaire marchand (commerce, banque et assurances, gestion et administration d'entreprise) et les métiers du secondaire et du tertiaire (ouvriers du bâtiment, de l'industrie et métiers des services à la personne).

Dans la première sphère, la fap des **employés administratifs d'entreprise** fait office de pivot. Elle présente de nombreux échanges avec les autres fap du même domaine, celle des secrétaires par exemple, mais aussi avec les fap des domaines du commerce et celui de la banque et assurances, celles des vendeurs ou des employés de comptabilité par exemple.

Dans la seconde sphère, les échanges sont nombreux entre les fap des **agents d'entretien, des employés de maison et des aides à domicile-aides ménagères**. L'importance des échanges entre la fap des bouchers, charcutiers, boulangers et celle des ouvriers non qualifiés des industries de process est en partie due aux nombreux boulangers qui partent vers l'industrie agroalimentaire.

Dans le **domaine du BTP**, les flux sont importants en interne mais faibles avec les autres domaines professionnels. Les mobilités internes à ce domaine sont le plus souvent ascendantes et se caractérisent par une augmentation de la qualification et de la rémunération. Ainsi, 8 % des ouvriers non qualifiés du gros œuvre et 12 % de ceux du second œuvre deviennent ouvriers qualifiés de leur catégorie.

**Les mobilités professionnelles sont plus fréquentes en début de carrière**. Le taux de mobilité des moins de 30 ans est de 28 % contre 17 % pour les 30-44 ans. Proportionnellement, les jeunes sont plus nombreux dans trois domaines professionnels : l'hôtellerie, restauration, alimentation, le commerce et le bâtiment et travaux publics. Pour 6 jeunes sur 10 qui connaissent une mobilité professionnelle, celle-ci s'accompagne d'un changement d'entreprise.

**La mobilité professionnelle concerne moins les femmes** que les hommes, respectivement 15 % et 20 %. La mobilité ascendante également : parmi l'ensemble des mobilités ascendantes, 57 % concernent les hommes contre 43 % des femmes alors qu'elles représentent 46 % des effectifs étudiés.

La mobilité professionnelle peut recouvrir plusieurs types de changement : entreprise, métier, poste ou qualification. Les raisons de cette mobilité peuvent être variées : volatilité du marché du travail mais aussi



meilleure adéquation formation-poste occupé, temps de travail plus important, meilleure rémunération, meilleures conditions de travail, ...

Cette étude s'appuie sur la nomenclature des domaines professionnels. Ces 22 domaines se subdivisent en 87 familles professionnelles regroupées.

Tous les résultats de cette étude, réalisée en partenariat par l'Insee Aquitaine et Aquitaine Cap Métiers dans

**Insee Analyses Aquitaine n° 12 – septembre 2015**

**« Au cours d'une année, près d'un salarié aquitain sur cinq change de famille professionnelle »**

Ce document sera **consultable et téléchargeable** gratuitement sur les sites Internet de l'Insee Aquitaine [www.insee.fr](http://www.insee.fr) et d'Aquitaine Cap Métiers [www.aquitaine-cap-metiers.fr](http://www.aquitaine-cap-metiers.fr) à partir du 15 septembre 2015 à 17h00.

**Pour plus d'informations :**

**Insee Aquitaine 05 57 95 03 89 – 06 73 64 22 91**

